

PLUi Est Cotentin - Partie Nord Servitudes d'Utilité Publique

Annexe au règlement du PLUi Est Cotentin
(Arrêt 05 février 2026)

Cadastrés Est

Communes

< 10 000

≥ 100 000

Limite communale

batiments est

Parcelles

AC1 - Monuments historiques - Assiette

AC1 - Monuments historiques - Générateur

AC2 - Sites classés et inscrits - Assiette

AS1 - Périmètre de protection de captages

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

EL11 - Assiette

I4 - Assiette

I4 - Générateur

PT1 - Assiette

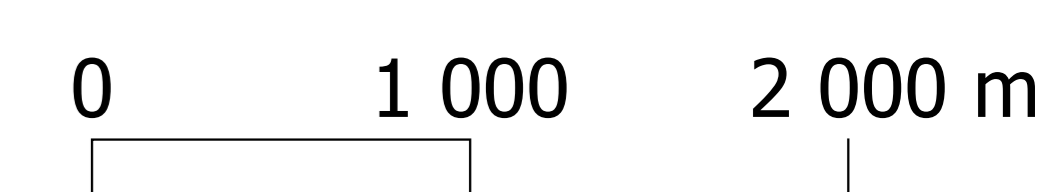
PT2 - Assiette

T1 - Assiette

T1 - Générateur

T5 - Générateur

ZPPA - Zone de présomption de prescriptions archéologiques



PLUi Est Cotentin - Partie Sud Servitudes d'Utilité Publique

Annexe au règlement du PLUi Est Cotentin
(Arrêt 05 février 2026)

- Cadastrés Est
- Communes
- < 10 000
 - ≥ 100 000
 - Limite communale
 - bâtiments est
 - Parcelles
 - AC1 - Monuments Historiques - Assiette
 - AC1 - Monuments Historiques - Générateur
 - AC2 - Sites classés et inscrits - Assiette
- AS1 - Périmètre de protection de captages
- Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
 - EL11 - Assiette
 - I4 - Assiette
 - I4 - Générateur
 - PT1 - Assiette
 - PT2 - Assiette
 - T1 - Assiette
 - T1 - Générateur
 - TS - Générateur
 - ZPPA - Zone de présomption de prescriptions archéologiques

